

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 737

présenté par

M. Krabal, M. Chalus, M. Charasse, M. Claireaux, Mme Dubié, M. Falorni, M. Giacobbi,
M. Giraud, Mme Hobert, M. Jérôme Lambert, M. Maggi, M. Moignard, Mme Orliac, M. Robert,
M. Saint-André, M. Schwartzenberg et M. Turret

ARTICLE 21 BIS A

Après la deuxième occurrence du mot :

« presse »,

supprimer la fin de l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle visant à supprimer les mots « d'information politique et générale » afin de ne pas limiter la portée de cet alinéa pour l'exonération de l'éco-contribution et ainsi prendre en compte toutes les publications de presse au sens de l'article 1 de la loi de 1986, sans exception.